

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 avril 2023

France Assureurs signe la Charte #activateurdeprogrès de l'Agefiph pour l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur de l'assurance

- France Assureurs est la première fédération professionnelle à signer la Charte #activateurdeprogrès de l'Agefiph.
- Cette adhésion vise à promouvoir et développer l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur de l'assurance.

#activateurdeprogrès est un mouvement en faveur de l'inclusion des personnes handicapées

#activateurdeprogrès est un mouvement lancé par l'Agefiph qui défend une conviction forte : le handicap est facteur de progrès dans l'emploi et pour la société tout entière.

A travers la Charte #activateurdeprogrès, les entités signataires s'engagent en faveur de :

- l'ouverture de l'emploi aux personnes en situation de handicap, quels que soient les postes et les handicaps, en privilégiant les compétences professionnelles, sans a priori ni idées reçues ;
- le maintien dans l'emploi et l'évolution professionnelle de salariés devenus en situation de handicap ou dont le handicap s'aggrave ;
- la mise en œuvre des moyens nécessaires à la prise en compte du handicap tout au long de la vie professionnelle, que ce soit dans le cadre d'une formation, d'un recrutement ou d'un aménagement ou compensation du poste de travail ;
- la mise en place d'une organisation, ainsi que des moyens humains et financiers, permettant d'assurer une égalité des chances effective des personnes en situation de handicap.

La Charte #activateurdeprogrès a également pour objectif d'améliorer la visibilité des entreprises handicapées dans tous les secteurs, en partageant les politiques innovantes menées dans ce domaine par les employeurs en complément du baromètre Emploi-Handicap proposé aux entreprises sur le site Les Entreprises s'engagent.

Une signature qui témoigne de l'engagement de toute la profession de l'assurance

C'est la première fois qu'une fédération professionnelle s'engage aux côtés de l'Agefiph. La signature de cette Charte par France Assureurs, qui représente la quasi-totalité des entreprises d'assurance, va renforcer la mobilisation du secteur en faveur de l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi.

Contacts presse France Assureurs

Nadiera Caille

n.caille@franceassureurs.fr
+ 33 (0) 6 79 05 75 04

Jean-Baptiste Mounier

jb.mounier@franceassureurs.fr
+33 (0) 6 76 52 26 55

Contact presse Agefiph

Ghislaine Cristofolletti

g-cristofolletti@agefiph.asso.fr
06 21 65 41 96

En adhérant à la Charte #activateurdeprogrès, France Assureurs et le secteur de l'assurance s'engagent à :

- agir en faveur de l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi ;
- communiquer sur leurs actions auprès de leurs salariés ou futurs salariés, de leurs partenaires et du grand public, notamment à l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH).

L'adhésion à la Charte donne accès aux outils de l'Agefiph pour sensibiliser les collaborateurs au handicap tout au long de l'année (guides, vidéos, podcasts...).

Pour **Florence Lustman, présidente de France Assureurs** : « Avec la signature de la Charte #activateurdeprogrès de l'Agefiph, France Assureurs agit concrètement en faveur de l'inclusion et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées. Cette adhésion constitue une étape supplémentaire de notre engagement et plus largement de celui du secteur de l'assurance en faveur de l'emploi des personnes handicapées. L'assurance, secteur pionnier en matière sociale, affirme sa volonté d'attirer tous les talents. »

Selon **Christophe Roth, président de l'Agefiph** : « 76% des employeurs associent l'insertion des personnes handicapées à une opportunité de s'ouvrir à de nouveaux profils. Plus d'un million de personnes handicapées travaillent. C'est ensemble, en valorisant les progrès réalisés et l'engagement des entreprises en matière d'emploi des personnes handicapées que nous agissons contre les discriminations et les idées reçues et que nous faisons progresser l'égalité des chances des personnes handicapées dans l'emploi. Je suis ravi que France Assureurs signe la convention car nous allons de l'avant ensemble. Ensemble activons le progrès pour défendre la juste place de chacun au milieu de tous ! »

À propos de France Assureurs

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 248 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances.

L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.

« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.

France Assureurs - Faire avancer la société en confiance est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.

A propos de l'Agefiph

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2021, l'Agefiph a notamment financé 156 000 aides financières et services à destination des personnes en situation de handicap, des entreprises et des organismes de formation et CFA (16,9% de plus qu'en 2019).

Plus d'informations sur www.agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur Twitter [@Agefiph](https://twitter.com/Agefiph)

Contacts presse France Assureurs

Nadiera Caille
n.caille@franceassureurs.fr
+ 33 (0) 6 79 05 75 04

Jean-Baptiste Mounier
jb.mounier@franceassureurs.fr
+33 (0) 6 76 52 26 55

Contact presse Agefiph

Ghislaine Cristofolletti
g-cristofolletti@agefiph.asso.fr
06 21 65 41 96